

# SIAPOR<sup>®</sup>

## CHALLENGE<sup>®</sup>

ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL  
NPK (MgO) 5-12-12 (2) avec Zinc (Zn)

C'est un engrais humique-minéral NPK avec magnésium et zinc qui est particulièrement adapté aux cultures étendues telles que le **blé**, le **maïs**, la **betterave** sur des sols avec des faibles niveaux de potassium; en outre il est recommandé pour satisfaire les exigences d'apports de NPK en prédominance de phosphore et de potassium requise par les nouvelles installations d'élevage de **vignes**, **vergers** et de plantations d'**agrumes**...

Il accélère l'affranchissement de l'appareil racinaire et le départ de la culture lors des premières phases du cycle d'herbacées.

Le **SIAPOR CHALLENGE**, contenant du POTASSIUM DE CHLORURE, doit être appliqué à des cultures et à des situations moins sensibles à la salinité, il est préférable de se servir des contrôles analytiques les concernant.

L'unité nutritive NPK, Mg et ZN en réagissant avec la fraction humifiée de la substance organique (acide humique et fulvique et humines) acquièrent un considérable degré de protection en permettant ainsi un rendement agronomique optimal.

### Ceci permet:

- une disponibilité nutritive élevée et prolongée durant l'entier cycle cultural;
- une réduction des pertes à cause de insolubilité, lixiviation et volatilisation;
- la rationalisation des techniques de fertilisation avec la possibilité d'anticiper les distributions au cours de périodes distantes de l'utilisation nutritive;
- économie des unités fertilisantes.

L'ajout des méso et micro éléments participe à la stimulation de processus physiologiques importants:

le **MAGNÉSIUM** optimise le cycle photosynthétique et le métabolisme du phosphate;

le **ZINC** est un élément actif sur un grand nombre de systèmes enzymatiques qui stimule le niveau auxinique, influence directement le métabolisme de l'azote ainsi que l'absorption du phosphore en favorisant la croissance, de manière utile, dès les premières phases végétatives.

CONTENU ÉLEVÉ  
DE  
CARBONE ORGANIQUE HUMIFIÉ  
(CARBONE HUMIQUE ET FULVIQUE)



- **Emballage**  
Kg 500
- **Forme physique**  
Minipellets
- **Rapport NPK**  
1 : 2,4 : 2,4

Approval Number:  
Etablissement de Vidor:  
ABP1193UFERT2  
Etablissement d'Arquata del Tronto:  
ABP1177UFERT2

Fabricant  
  
**UNIMER**  
1988  
**Unimer S.p.A.**  
via F. Turati, 28 - Milano



# SIAPOR®

# CHALLENGE®

## ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL

### NPK (MgO) 5-12-12 (2) avec Zinc (Zn)







COMPOSITION	
N total	5%
N organique	1,2%
N ammoniacal	3,8%
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total	12%
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> soluble dans amm. citrate neutre et dans l'eau	10%
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> soluble dans l'eau	5%
K <sub>2</sub> O soluble dans l'eau	12%
MgO total	2%
Zn soluble dans l'eau	0,01%
Carbone Organique (C)	15%
Carbone humique et fulvique (C)	3,5%

#### • Engrais minéral

NP 18-46 (phosphate diammonique), débris phosphatiques, superphosphate triple, débris potassiques, chlorure de potassium.

#### • Composant organiques

Fumier de poulet séché, fumier séché, produit d'amendement de compost vert, tourbe humifiée.

EMPLOI SUR LES CULTURES		
CULTURES	DOSE	UTILISATION
	400-600 kg/ha	<b>Blé, Orge, Avoine:</b> En pré-semis avec enterrement.
	500-600 kg/ha	<b>Mais, Sorgho:</b> En pré-semis avec enterrement, à la fin de l'hiver.
	500-600 kg/ha	<b>Betterave:</b> Avec enterrement avant l'hiver.
	400-600 kg/ha	<b>Tournesol:</b> Avec enterrement, à la fin de l'hiver.
Les indications faisant référence aux simples cultures sont purement d'orientation et modifiables, par rapport aux besoins, aux niveaux de fertilité et aux dispositions prévues par les différentes normes.		

Des fertilisants organiques ou d'amendement/il est défendu pendant au moins 21 jours après l'application de nourrir les animaux d'élevage avec des plantes herbacées provenant de pâturages.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Ne pas jeter l'emballage dans l'environnement.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

CHALLENGE C Rev. n°8 du 12/04/2017